

FELCOOP n° 10-56c du 5/5/2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Coopératives de Fruits et Légumes de France, d'Italie et d'Espagne, pour le renforcement des Organisations de Producteurs au sein de la PAC

Après avoir salué la position unanime du Copa-Cogeca qui met en avant le rôle fondamental des Organisations de Producteurs (OP), pour le maintien et le développement de la filière Fruits et Légumes¹, les coopératives des principaux pays producteurs ont analysé ensemble l'avenir de cette politique agricole.

Ces réflexions ont fait l'objet de la Table Ronde qui s'est tenue dans le cadre du Medfel, le 5 mai 2010, à Perpignan. Les représentants de Felcoop, Jean-Michel Delannoy (pour la France), de Confcooperative-Fedagri, Davide Vernocchi (pour l'Italie) et de Cooperativas Agro-Alimentarias, José Antonio Plaza (pour l'Espagne) ont continué d'apporter leurs contributions aux débats sur la PAC à l'horizon 2013.

Les présidents des organisations de coopératives ont insisté sur le rôle fondamental des OP en tant qu'outil pour, notamment, concentrer l'offre et valoriser les produits afin de répondre aux exigences du consommateur tout en améliorant le revenu des producteurs. Les coopératives ont souligné que le système actuel de soutien aux OP, basé sur une aide au financement des Programmes Opérationnels, devait être maintenu au-delà de 2013.

Les conclusions de la Table Ronde coïncident avec les déclarations publiques de ces derniers mois de la Commission, du Conseil, du Parlement Européen, qui ont mis en avant les OP. En effet, elles permettent de renforcer le pouvoir de marché des producteurs face à une distribution de plus en plus concentrée.

Questionnés sur le débat actuellement engagé au sein du Comité de Gestion sur la définition de la Valeur de la Production Commercialisée (élément qui détermine les aides aux OPFL), les présidents se sont montrés extrêmement préoccupés. Ils ont dénoncé que, derrière une discussion technique, se cachait la remise en question des fondamentaux de l'OCM. Cette réforme, si elle devait être adoptée, conduirait à une diminution du budget déjà très faible, alloué à notre secteur (3,5 % de la PAC pour 17% du chiffre d'affaires agricole) alors même que nous subissons une crise sans précédent.

Les organisations signataires de ce communiqué représentent le secteur coopératif des trois principaux pays producteurs de fruits et légumes de l'UE: la France, l'Italie et l'Espagne, dont la production globale commercialisée dans l'UE représente 76 % des fruits et 64 % des légumes.

*L'entreprise coopérative constitue le modèle sociétaire de regroupement des producteurs de fruits et légumes face aux défis du marché le plus répandu au sein de l'UE. **Cooperativas Agro-Alimentarias, FELCOOP, CONFCOOPERATIVE-FEDAGRI et LEGACOOP** représentent et défendent ces entreprises, dans les secteurs des fruits et légumes frais, fruits et légumes transformés, IVème et Vème gammes, pommes de terre, horticulture, fleurs et plantes et fruits à coque.*

¹ Document publié fin avril intitulé "SITUATION ET PERSPECTIVES DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS DE FRUITS ET LEGUMES DANS L'UE"